Pacific Community
Communauté du Pacifique

INTEGRE

Promotion régionale d'un outil innovant de diagnostic de l'état de santé des forêts des captages

Phase 2 : échanges bilatéraux entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu

Date : 18 septembre 2017

Auteur : Emma DO KHAC

WWF

UNION EUROPÉENNE

Le projet INTEGRE :

« INTEGRE » ou « initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Pitcairn). Financé par l'Union européenne, il a pour objectifs l'amélioration de la gestion et la valorisation durables de l'environnement au bénéfice des populations et le renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable. D'un budget total de 12 millions d'euros, sa période de mise en œuvre s'étend du 25 mars 2013 au 28 janvier 2018.

La Polynésie française, représentant les quatre PTOM, pilote le projet. La mise en œuvre a été confiée à la CPS, au sein du programme « durabilité environnementale et changement climatique », qui s'associe à de nombreux acteurs locaux et régionaux pour remplir cette mission.

Le projet INTEGRE est articulé en 2 composantes, fortement liées et s'alimentant l'une l'autre :

Une composante régionale pour favoriser le lien entre les sites du projet, permettre l'apport d'expertise régionale dans les territoires, insérer les PTOM dans les réseaux régionaux et valoriser les actions menées et les diffuser à l'échelle du Pacifique.

Une composante locale consistant en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur 9 sites pilotes de la région. Pour chacun des sites-pilotes, des plans d'actions ont été élaborés et sont mis en œuvre en suivant une démarche participative. Ils sont complétés par des actions transversales à l'échelle des territoires.

Résumé exécutif

Début 2016, le WWF Antenne de Nouvelle-Calédonie a lancé une vaste étude sur l'évaluation et le suivi des forêts en lien avec leur capacité à maintenir la ressource en eau sur les périmètres de protection des captages en eau (PPCE). Ces derniers sont définis en Nouvelle-Calédonie par la DAVAR (Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales) sur sollicitation des communes, et il est apparu qu'aucun suivi, ni étude portant sur la couverture végétale n'avait été mené, et ce malgré des dysfonctionnements observés (engravement des captages, apport massif de sédiments...).

L'étude menée par le WWF, avec le soutien de l'expertise de la société BlueCham, a permis de développer une méthode d'élaboration de diagnostic de la couverture végétale basée sur l'analyse de paramètres tels que l'érosion, la tendance paysagère ou encore la fragmentation. La méthode permet de couvrir de grandes surfaces et peut être appliquée à tout autre environnement disposant des bases de données relatives à l'érosion et à l'occupation des sols (présentation succincte en pièce jointe).

La volonté du WWF était d'offrir cet outil de diagnostic et de suivi à tous les organismes susceptibles d'en avoir l'usage, ceci afin de nourrir les dynamiques de préservation et de restauration de ces espaces clés pour la ressource en eau comme pour la biodiversité forestière. Suite à un appel à projet INTEGRE paru en octobre 2016 visant à développer des échanges régionaux ou bilatéraux en soutien aux sites pilotes existants, il a été proposé la restitution de cette étude à Wallis et Futuna, Fidji et au Vanuatu.

Pour des raisons financières et logistiques, la mission à Fidji a dû être abandonnée.

La seconde phase, s'est déroulée à Port Vila, Vanuatu, et a eu lieu du mardi 5 au jeudi 7 septembre 2017.
Le présent rapport résume les points clés de cette phase.
Le rapport final compilera et présentera les conclusions suite à la réalisation des 2 missions réalisées dans le cadre de ce projet.

Sommaire

Résumé exécutif 3
Sommaire 4
Présentation succincte 5
Objectifs 5
Durée 5
Intervenants 5
Déroulé de la mission 5
Planning 5
Mardi 5 septembre 5
Mercredi 6 septembre 6
Jeudi 7 septembre 6
Sujets abordés 7
Bilan de la mission 8
Conclusions sur les échanges 8
Quelles perspectives développement et/ou poursuite autour de la protection de l'eau par les forêts 9
CONTACTS 10

Présentation succincte

Objectifs

L'objectif affiché de l'échange est de mettre en relation des acteurs concernés par des problématiques communes au sein des PTOM/ACP afin de :

- Partager connaissances, compétences et outils sur la gestion des milieux naturels dispensant des services écosystémiques dont bénéficient les populations locales, notamment en termes de gestion de la ressource en eau.
- Discuter des projets existants de gestion et/ou valorisation de ces milieux dans l'optique de monter des programmes d'acquisition de connaissances et de gestion en lien les uns avec les autres. connectés.
- Rencontrer les acteurs et évaluer les potentialités de développement de projet en parallèle en matière de protection des forêts au regard des demandes du XI° FED.

Durée

La mission s'est déroulée sur trois jours, du mardi 5 au matin, au jeudi 7 au soir, exclusivement sur Port Vila.

Intervenants

Les principaux interlocuteurs pour cette mission ont été le département des Forêts rattaché au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Forêt, de la Pêche et de la Biosécurité, et le département de la ressource en eau du Ministère des Terres et des Ressources naturelles qui ont rapidement organisé des rendez-vous pour la venue de la délégation calédonienne.
La délégation du WWF était quant à elle composée de 2 membres :

- Emma Do Khac, coordinatrice des programmes Forêt du WWF NC,
- Erwann Lamand, responsable de la gestion de la ressource en eau au service de l'Eau de la DAVAR.

Déroulé de la mission

Planning

Mardi 5 septembre

Une rencontre a été organisée avec le Département des Forêts afin de présenter à la fois l'étude PPCE (WWF) mais également les outils réglementaires existants en Nouvelle-Calédonie pour préserver la ressource en eau (DAVAR).
Quatre personnes du Département des Forêts étaient présentes, dont le directeur du département. Suite à la présentation, les discussions ont porté dans un premier temps sur les possibilités de déploiement de l'outil de diagnostic au Vanuatu, les participants étant notamment concernés par les éventuels coûts d'acquisition d'imageries nécessaires. Le WWF a souligné que certaines images, notamment celles utilisées dans l'étude PPCE, issues des satellites Sentinel-2 ou Landsat-8, étaient en licence libre et donc gratuites à l'acquisition, néanmoins le traitement nécessite certains moyens et compétences informatiques. A titre indicatif, le WWF a indiqué avoir postulé à un appel à projet d'innovations de données collaboratives dédiées au développement durable en vue d'étendre le diagnostic réalisé, notamment au Vanuatu, mais également à Wallis et Futuna. Le Département des Forêts a exprimé son intérêt si cette opportunité venait à se concrétiser.

Une seconde rencontre a ensuite eu lieu avec le directeur du Département de la ressource en eau. Initialement prévue le matin, celle-ci avait été décalée du fait de la très récente affection du Directeur au poste de Directeur général opérationnel du Ministère des Territoires et Ressources naturelles.
Suite aux présentations de la DAVAR et du WWF, et aux échanges qui ont suivi, le directeur a proposé de venir, comme nous l'espérions, réitérer ces sessions non seulement à son département, mais également au comité de gestion de la Tagate, rivière alimentant la totalité des stations de prélèvement d'eau de Port-Vila.

Mercredi 6 septembre

La présentation au Département de la Ressource en Eau, au sein du Ministère des Territoires et Ressources naturelles s'est faite en présence du comité de gestion de la Tagate River. Etaient ainsi présents des membres du Département de la Protection et Conservation de l'Environnement, du Département de la Santé Publique, et du service du Cadastre. Le Département des Forêts, également partie du comité, s'était excusé pour cette matinée.
Etait également présent le prestataire de l'adduction en eau de la ville : Vanuatu Services – Engie.

La première partie de la réunion a donc porté sur les présentations de la délégation calédonienne. Les participants ont été particulièrement intéressés par les possibilités de développer leurs compétences sur les aspects de suivi et d'analyse de la qualité de l'eau. Note a été prise de répondre à cette demande tant pour renforcer localement les compétences, que pour faire valoir l'expertise calédonienne à l'étranger.

La délégation a également pu consulter l'impressionnante base de données du Département de la Ressource en Eau qui compile sur l'ensemble du pays les informations relatives à la ressource : sources (captages, forages, citernes EP, autres…), nombre de personnes s'y approvisionnant, état du matériel, capacité…

La seconde partie de la réunion été dédiée à la délimitation des différents zones des périmètres de protection des captages de Port Vila. Il était intéressant de constater la rapidité administrative de cette procédure ; les décisions prises lors des réunions du comité de gestion de la Tagate River font force de loi. Elles sont par la suite officialisées par un arrêté du gouvernement vanuatais. Les échanges ont ainsi porté entre autres sur les études nécessaires à la délimitation de ces périmètres au Vanuatu et en Calédonie. En effet il est apparu que les différents types de périmètres délimités pour la Tagate étaient basés sur une étude de 2004 dont le manque d'actualisation, notamment au vu de l'évolution rapide de la capitale, les rendait aujourd'hui sujets à débat. La DAVAR a ainsi eu la possibilité de présenter un exemple d'étude préalable à l'instauration des périmètres de protection des eaux. Ces études techniques sont obligatoires en Nouvelle-Calédonie et permettent, notamment, de justifier la pertinence des délimitations proposées en cas de contestation.

Jeudi 7 septembre

La visite du site de captage de l'eau de Port Vila a été organisée sur la matinée par Erié Sami du département de la Ressource en Eau. La délégation a ainsi pu entrer dans la zone de protection 1 (la plus restrictive) qui couvre près de 37 ha pour observer les 7 points de forages de la Tagate alimentant les

50 000 habitants de Port Vila, mais également de nombreux péri-urbains venant s'approvisionner sur la commune.

Le secteur est une ancienne zone de champs vivriers associés à des habitations. Jusqu'en 2010-2011 les gens y effectuaient encore les tâches ménagères dans la rivière. Le gouvernement a ainsi pris de nombreuses mesures pour interdire ces activités et reloger les familles en dehors du périmètre, dont la déclaration de « zone tabou » et jusqu'à l'installation en 2016 d'une barrière le long des 37 ha qui a terminé de sécuriser le secteur contre les effractions.

Aujourd'hui, plusieurs plantations, effectuées par le Département des Forêts sont en cours, ainsi que des projets de jardins botaniques ouverts au public (zone 2) ou fermés (zone 1). De belles perspectives qui pourraient également être développées en NC.

Sur le reste de la journée, la délégation s'est rendue au National Disaster Management Office (NDMO) et au Département de la Conservation et de la Protection de l'Environnement (DEPC), tous deux contactés en amont de la mission mais n'ayant pas planifié de rendez-vous.

La visite au NDMO a permis de nous présenter très brièvement, le service étant en situation de gestion de crise du fait de l'éruption de deux volcans la veille au soir. Le directeur a néanmoins pris le temps de nous recevoir et nous écouter. Les présentations lui ont été envoyées par la suite.

La rencontre au DEPC a permis de présenter plus en détails le projet à la chargée d'étude. Si les présentations à proprement parler n'ont pas eu lieu, près d'une heure de discussion a permis d'échanger sur les enjeux, menaces et perspectives du lien entre gestion de l'eau et biodiversité. A souligner également que lors de la présentation de la veille au comité de gestion de la Tagate, deux membres du DEPC étaient présents.

Sujets abordés

1. **Thème principal de la visite :** présentation de l'outil de diagnostic de l'état de fonctionnalité des forêts vis-à-vis de la ressource en eau. Bien que leurs origines soient différentes, les deux territoires sont concernés par des questions d'érosion et de réduction des quantités d'eau existantes en périodes d'étiage menaçant la qualité et la disponibilité de l'eau. Néanmoins le Vanuatu peut se vanter d'avoir une des meilleures qualités d'eau des pays du Pacifique (s*ource : UNELCO-ENGIE*) et de ne nécessiter que peu de traitement. Cette ressource reste néanmoins très fragile au vu des pressions exercées tant par le développement urbain de Port Vila que par la volonté d'intensifier l'agriculture. Une meilleure connaissance de l'état des bassins-versants est un élément qui permettrait ainsi de mieux orienter le développement de l'agriculture pour préserver la ressource en eau.

2. **Politique et réglementation générale de la gestion de l'Eau**

Le Vanuatu a établi depuis quelques années une loi sur l'Eau facilitant la gestion de la ressource. La prise en compte de l'importance croissante de cette problématique a conduit à l'évolution du service de gestion de l'Eau, autrefois rattaché au Land and Natural Resources Department, en un département à part entière depuis 2017.

Les principales difficultés auxquelles doit faire face ce département est le conflit d'usage des terres. Bien que l'agriculture commerciale soit très présente dans le pays, de nombreuses terres et foyers comptent sur une agriculture familiale de subsidence. Le classement de ces terres au sein d'un périmètre de protection des eaux est dont une forte contrainte pour les populations. Cependant, un travail de sensibilisation est effectué par le ministère de l'Agriculture afin de justifier le déplacement des cultures (principalement vis-à-vis de la pollution des nappes), compensé sous la forme d'un échange de parcelles. Globalement, les personnes sont assez compréhensives et enclines à changer leurs habitudes (*témoignage Water Resource Department).* Néanmoins, ce type de conflit risque de s'accentuer par la suite, le pays ayant pour volonté de multiplier par 10 les surfaces agricoles d'Efate, ce qui risque probablement d'entrer en conflit avec la préservation des forêts (naturelles ou pas) et donc des services qu'elles rendent, notamment pour la ressource en eau.

3. **Délimitation des périmètres de captages**

Au Vanuatu, la mise en place des réglementations et surtout de leurs applications sur le terrain semblent particulièrement rapide. Une seule autorité gère la délimitation, les études et la règlementation via un comité de gestion à pouvoir réglementaire. L'efficience constatée de cette organisation doit être relativisée puisqu'à ce jour, seul le champ captant de Tagate fait l'objet de telles mesures de protection sur l'ensemble du territoire vanuatais.

Cependant, le risque d'une application autoritaire de la réglementation et d'un manque de transparence vis à vis du public est réel. Bien que le gouvernement travaille en étroite collaboration avec les responsables coutumiers dont certains ont double casquette coutumiers/membre du comité de gestion, ce qui facilite le respect de la réglementation et les sanctions en cas d'infraction, le système à l'opposé du modèle calédonien qui prône une plus grande participation de la société civile.

Bilan de la mission

Conclusions sur les échanges

Malgré les contraintes de disponibilité des interlocuteurs, la délégation néo-calédonienne a pu conduire des échanges très intéressants qui ont permis d'ouvrir des perspectives pour le développement des compétences autant des services Vanuatais que des services calédoniens.

Les interlocuteurs étaient très réceptifs aux opportunités offertes par l'outil de diagnostic PPCE et par les possibilités de collaboration tant avec la DAVAR qu'avec le WWF. La mise en place des périmètres de protection des eaux en Nouvelle-Calédonie est établie en concertation avec tous les acteurs concernés par la protection de la ressource en eau (provinces, communes, coutumiers…) ce qui impose une procédure longue et complexe mais qui respecte, notamment, les principes de « démocratie participative » (réunions d'information, consultations publiques…). La procédure vanuataise semble être beaucoup plus simple et réactive face à des enjeux particuliers. En revanche, cela donne un caractère autoritaire à l'application de la réglementation sans réel contre-pouvoir qui aurait la capacité d'éviter des dérives affairistes (corruption…).

Les offres de formation et d'expertise calédoniennes ont en retour été très appréciées.

La délégation regrette que les difficultés de communication en amont de la mission aient limité les opportunités d'échange et notamment de visite terrain en dehors de la capitale. Néanmoins, cette première mission a permis de franchir ce pas et de faciliter les échanges et discussions à venir.

Quelles perspectives développement et/ou poursuite autour de la protection de l'eau par les forêts

Forces	*Faiblesses*
- Peu de superposition des compétences = facilité de mise en œuvre des projets ; - Travail avec les populations facilité par l'implication des coutumiers dans les services publics.	- Pression exercée par le développement urbain (proche Port Vila) et agricole ; - Financements limités au sein du pays
Opportunités	***Menaces***
- Projet World Bank Data Development Data group (soumis par le WWF) - Forte volonté DAVAR de proposer des formations - Eligibilité du Vanuatu à nombre de bailleurs (vs NC)	- Corruption forte au sein du pays (Vanuatu = indice 3.6 selon Transparency International) - Changement politique en Nouvelle-Calédonie lors du référendum de 2018

La fragilité des deux pays insulaires que sont la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu vis-à-vis de leur environnement et de leur ressource en eau est une problématique importante pour chacun. Néanmoins les différences en termes de pressions – particulièrement les pressions d'origine économique – et de moyens financiers (niveaux de vie très différents) obligent à une adaptation des méthodes employées pour répondre à cette problématique. Des collaborations seraient très bénéfiques aux deux pays : la Nouvelle-Calédonie dispose de moyens techniques et d'expertise qui sont à ce jour peu développés au Vanuatu, et le Vanuatu, du fait des faibles moyens disponibles, tend à proposer des solutions innovantes et efficaces à moindre coût qui pourraient inspirer la Nouvelle-Calédonie.
Notre délégation nourrit ainsi la perspective de synergie régionale et de partage des connaissances dans les prochains projets qui pourront être mis en œuvre tels qu'une réalisation du diagnostic d'état de santé des châteaux d'eau au Vanuatu ou encore des formations des services techniques vanuatais par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, via le service de l'Eau de la DAVAR.

CONTACTS

NOM	ORGANISME	FONCTION	MAIL
Hannington TATE	Département des Forêts	Directeur	htate@vanuatu.gov.vu
Alo FRAZER	Département des Forêts	Chargé conservation	afrazer1993@gmail.com
Godfrey BONNE	Département des Forêts	Chargé conservation	gbome@vanuatu.gov.vu
Thomas Junior DORO	Département des Forêts	Senior Officer	dorothomasjunior@gmail.com
Erickson SAMMY	Département de la Ressource en Eau	Directeur	esammy@vanuatu.gov.vu
Erié SAMI	Département de la Ressource en Eau		esami@vanuatu.gov.vu
Morris STEPHEN	Département de la Ressource en Eau		mstephen@vanuatu.gov.vu
Donna KALFATAK	Département de la Conservation et Protection de l'Environnement	Chargée biodiversité	dkalfatak@vanuatu.gov.vu
Alick BERRY	Département de la Conservation et Protection de l'Environnement		alick.berry4@gmail.com
Rontexstew MOGEROR	Département de la Conservation et Protection de l'Environnement		rmogeror@vanuatu.gov.vu
Frédéric PETIT	Vanuatu Services - ENGIE		frederic.petit@vanuatu-services.engie.com
Joël LENESAU	Unelco - ENGIE		joel.lenesau@unelco.engie.com
Bani RATU	Public Health Dept.		bratu@vanuatu.gov.vu
Gordon WILLIE	Département Lands Survey Records		gwillie@vanuatu.gov.vu
Peter KORISA	Office de gestion des catastrophes naturelles	Operational Manager	pkorisa@vanuatu.gov.vu